



Coiffure

Risques chimiques et perturbateurs endocriniens

Les risques liés aux produits chimiques

La majeure partie des produits chimiques utilisés dans les salons sont des **cosmétiques** et, à ce titre, ne sont pas concernés par les Fiches de Données de Sécurité (FDS).



Sont concernés :

- les shampoings
- les produits de coloration ou de décoloration
- les produits de permanente ou de défrisage



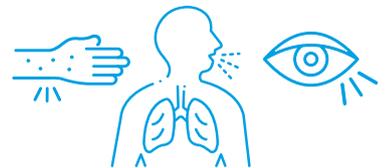
La toxicité des produits cosmétiques est évaluée **pour le consommateur** dans les conditions normales d'utilisation et non pour l'utilisateur professionnel. Des substances considérées comme sans risques pour les consommateurs, **le deviendraient pour des professionnels.**

Quels sont les effets sur la santé ?

La manipulation de ces produits expose à des substances chimiques dangereuses, notamment par **inhalation**, par **contact avec la peau**, voire par **ingestion** (non-lavage des mains lors des pauses alimentaires).

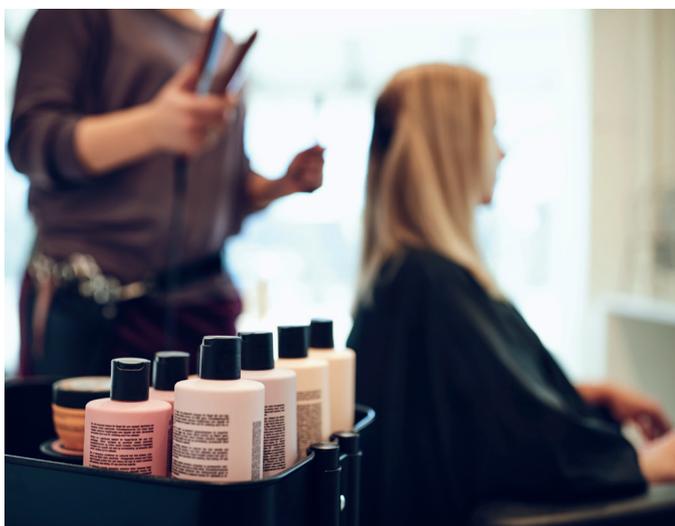
Ces substances peuvent provoquer :

- des affections cutanées (eczéma...)
- des affections respiratoires (asthme...)
- des affections ophtalmologiques
- des allergies



Allergies !

Le risque d'être atteint d'une **allergie** est la **deuxième cause de maladie professionnelle** chez les coiffeurs après les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Ce risque est à prendre au sérieux car, une fois la maladie déclarée, **tout contact avec la substance en cause peut provoquer une crise.**



Les risques liés aux perturbateurs endocriniens

Des études récentes ont également conduit à soulever la question des **perturbateurs endocriniens dans les produits cosmétiques** (altérations du système hormonal).

Les composants de certains produits cosmétiques peuvent aussi présenter des risques pour les salariées enceintes ou en âge de l'être.



D'autres produits, **comme les parabènes, sont considérés comme perturbateurs endocriniens** avec une action supposée sur la fertilité et le développement.

Le **résorcinol**, présent dans de nombreux produits colorants, est reconnu comme ayant des propriétés de **perturbations endocriniennes** notamment sur la **thyroïde**.



En cas de volonté de grossesse

Les risques liés à l'exposition aux produits de coiffure ne peuvent être écartés.
Parlez-en à votre médecin du travail !

Quelques conseils pour prévenir les risques



À éviter

- La manipulation à mains nues des produits et des cheveux venant d'être traités
- Le lavage des mains avec du shampoing
- Le nettoyage du salon sans gants
- Le port de bijoux aux doigts ou aux poignets



Bonnes pratiques

- Un local technique séparé pour la préparation des produits et équipé d'un dispositif de ventilation (diminution des risques d'inhalation)
- Le lavage des mains avec un savon surgras et l'utilisation de crèmes protectrices
- Le port de gants à usage unique en nitrile ou vinyle (proscrire le latex) lors de l'application des produits et du rinçage des colorations (à jeter après chaque utilisation)
- L'utilisation d'outils à manches plastifiés (réduction du risque d'allergie cutanée)

